

Question and Answer – Document #4

Date: December 5, 2013
RFP Reference number: 1000154374
Closing Date: December 9, 2013
Closing Time and Time Zone: 14:00 EST
Project Title: Business planning for using mobile health technologies in rural/remote Saskatchewan (Phase 2).

To All Bidders:

This is to advise all bidders of a question and answer pertaining to this Request for Proposal.

Question #10: Would you accept electronic signatures for certifications in the RFP?

Answer #10: Yes.

Question #11: Would you please clarify that in a team approach, not all resources have to meet all mandatory and rated requirements.

Answer #11: In a team approach, it would be acceptable for the proposed resources to meet all mandatory and rated criteria between them.

Question #12: With respect to M6, which states 'The bidder must submit the following signed certification with the proposal... ', would you please clarify that in this one instance, the term 'bidder' is being used to mean the corporate entity and not proposed resources.

Answer #12: With respect to M6, the bidder refers to the corporate entity.

Question #13: Are you able to provide an approximate number of stakeholders/partners that will be consulted on the project?

Answer #13: There will be approximately 20-25 people, representing 3 to 5 stakeholders/partners that will be consulted on the project.

Question #14: Proposed personnel are required to demonstrate recent experience – recent being defined as 2 years within the last 5 years. We request that Health Canada permit resources who took Maternity and/or Parental leave, as defined in The Employment Standards Act, 2000, to also qualify for this bid by extending the period within which they must have experience by the length of their leaves. For example, a resource who has two children and was on Maternity and Parental Leave for 2 years (i.e. two separate year-long leaves) could demonstrate 2 years of assignments within the last 7 years. This change means that Health Canada does not disqualify new parents from participating in the bid.

Answer #14: Health Canada accepts 2 years of experience within the last 7 years in instances where a resource was not working for a total of 2 years due to maternity or parental leave.

ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS OF THE REQUEST FOR PROPOSAL REMAIN UNCHANGED.

Question et réponse – Document #4

Date : 5 décembre 2013

Numéro de référence de DP : 1000154374

Date de clôture : 9 décembre 2013

Heure de clôture : 14:00 (HNE)

TITRE DU PROJET : Planification des activités pour l'utilisation de technologies de santé mobiles dans les régions rurales et éloignées de la Saskatchewan (Phase 2).

À tout soumissionnaire :

Ceci est pour aviser tous les soumissionnaires des questions et réponses concernant cette demande de proposition

Question #10 : Accepteriez-vous les signatures électroniques pour les attestations dans la DP?

Réponse #10 : Oui.

Question #11 : Veuillez préciser que dans une approche d'équipe, ce ne sont pas toutes les ressources qui doivent respecter les exigences obligatoires et cotées.

Réponse #11 : Dans une approche d'équipe, il serait acceptable que les ressources proposées respectent les critères obligatoires et cotés entre elles.

Question #12 : En ce qui concerne O6, qui stipule que « Le soumissionnaire doit fournir l'attestation suivante signée avec sa proposition... », veuillez préciser que pour ce cas unique, le terme « soumissionnaire » sert à désigner l'entité juridique et non les ressources proposées.

Réponse #12 : En ce qui concerne O6, le soumissionnaire désigne l'entité juridique.

Question #13 : Êtes-vous en mesure de fournir le nombre approximatif d'intervenants et de partenaires qui seront consultés pour le projet?

Réponse #13 : Il y aura environ 20 à 25 personnes représentant 3 à 5 intervenants/partenaires qui seront consultés pour le projet.

Question #14 : Les membres du personnel proposés doivent démontrer l'expérience récente (par récente, on entend deux ans dans les cinq dernières années). Nous demandons à Santé Canada de permettre à ce que les ressources ayant pris des congés de maternité ou parentaux, comme le définit *La Loi de 2000 sur les normes d'emploi*, soient admissibles à cette soumission en prolongeant la période d'expérience de façon à inclure la durée des congés. Par exemple, une ressource avec deux enfants en congé de maternité et parental pendant deux ans (c.-à-d. deux congés d'un an distincts) pourrait démontrer deux ans d'affectations au cours des sept dernières années. Ce changement signifie que Santé Canada ne déclare pas les nouveaux parents inadmissibles à participer à la soumission.

Réponse #14 : Santé Canada accepte deux ans d'expérience au cours des sept dernières années lorsqu'une ressource n'a pas travaillé pour un total de deux ans en raison d'un congé de maternité ou parental.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE CETTE DEMANDE DE PROPOSITION DEMEURENT INCHANGÉES.
